



Revue de la Coalition ontarienne de formation des adultes

CONTACT-ALPHA

Normes d'accessibilité pour
les centre de formation

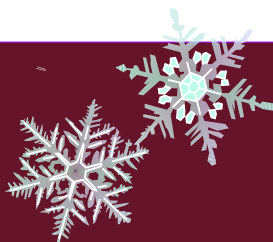
.....
La Semaine des
apprenants adultes
.....

Quel est votre type de
personnalité?

.....
Les services en français :
mal financés et mal compris
.....

L'intégration des TIC dans
la formation

.....
Vidéo : témoignage



Contact-Alpha, volume 12, numéro 1, janvier 2010

La revue **Contact-Alpha** est une publication trimestrielle publiée par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA). Cette revue est aussi disponible en ligne : www.coalition.on.ca.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

La Coalition tient à remercier le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Elle souhaite aussi remercier et saluer ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce numéro, que ce soit par leurs idées, leur encouragement ou leur engagement à la formation des adultes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

Président

Renaud Saint-Cyr - Alpha-Toronto, Toronto

Vice-présidente

Debbie Grier - Collège Boréal, Sudbury

Secrétaire-trésorier

Normand Savoie - ABC Communautaire, Welland

Présidente du comité des Ressources humaines

Anne Castonguay - Carrefour Options+, Sudbury

Administratrices

Rose Lalonde - Centre Alpha Mot de Passe, Windsor

Lilianne St-Martin - FormationPLUS, Chapleau

Nicole Dupuis - La Cité collégiale, Ottawa

Louise Lalonde - Centre Moi j'apprends, Rockland/Ottawa

Louise La Rue - La Route du Savoir, Kingston

Jeanne D'Arc Daviau - La CLEF - Timmins

PRODUCTION

Rédactrice en chef

Célinie Russell

Collaborateurs

Personnel de la Coalition

Membres et membres associés de la Coalition

Révision linguistique

Michelle Martin, Syntaxe M

Graphisme et mise en page

Nathalie Brunet-Deschamps

Impression

Ray-Tek Printing Inc.



**Coalition ontarienne de
formation des adultes**

235 chemin Montréal, bureau 201
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369
Sans frais en Ontario : 1 877 464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca

www.coalition.on.ca

SOMMAIRE

Mot de la directrice	3
Changement à l'équipe de la Coalition	3
Activité parents-enfants	4
Journée de l'alphabétisation familiale	4
Normes d'accessibilité pour les centres de formation	5
L'éducation chez les minorités francophones du Canada ..	6
La Semaine des apprenants adultes	6
Coaching de gestion : capsules vidéo	6
Nouvelle ressource : culture en mots	7
La Bibliothèque mondiale : à découvrir!	7
abc 123 : des idées pour aider les enfants à lire, à écrire et à faire des mathématiques	7
La dyscalculie	8
Quel est votre type de personnalité?	9
Les services en français : mal financés et mal compris ..	10
Blogue du commissaire aux services en français	10
Lectrices et lecteurs en devenir	11
Suggestion de lecture pour les apprentis lecteurs	11
L'emploi du mot Internet	12
L'intégration des TIC dans la formation	12
Un nouveau moteur de recherche écologique	13
Vidéo : témoignage	13
Informatique et alphabétisme	13
L'Inventaire des habiletés propres à l'andragogie (IHA) ..	14

VISION

La Coalition contribue à créer, avec ses membres, les conditions qui permettent aux adultes francophones de l'Ontario d'acquérir les compétences nécessaires pour atteindre leurs objectifs de formation et est reconnue comme chef de file auprès de tous les détenteurs d'intérêts.

MISSION

La Coalition représente, guide et appuie ses membres. Elle contribue au développement des savoirs en formation des adultes. Elle fait valoir l'importance de la formation des adultes en français en Ontario et la nécessité pour eux d'avoir accès à un choix complet de programmes. Avec ses membres, elle crée un contexte qui favorise la construction identitaire des francophones.

Mot de la directrice



Vous remarquerez que cette édition du bulletin contient plusieurs articles concernant les nouvelles technologies : les technologies pour trouver des informations, les technologies pour former et les technologies pour apprendre.

Les formatrices et les formateurs s'intéressent de plus en plus aux nouvelles technologies et tentent de les intégrer dans leurs pratiques. En effet, de plus en plus, ils voient l'intérêt d'articuler des activités en présentiel et à distance. Ils

sont d'avis que la diversification des stratégies d'enseignement et d'apprentissage fait en sorte que les personnes apprenantes sont stimulées et apprennent mieux. L'efficacité est d'autant plus augmentée quand ils prennent en compte les objectifs personnels des personnes apprenantes et la triple concordance entre les compétences à développer, les activités d'apprentissage et l'évaluation de ces compétences. Ce bulletin présente une collection virtuelle de documents de formation sur des sujets variés et une bibliothèque numérique mondiale, par exemple.

Pour les directions d'organismes sans but lucratif ou d'organismes livreurs de services de formation des adultes, il existe une panoplie de ressources traitant de tous les sujets possibles les concernant. Dans ce bulletin, nous vous présentons une coach en gestion qui présente ses informations au moyen de capsules vidéo de 2 à 5 minutes et un article sur les types de personnalités dans un environnement de travail que j'ai trouvé par hasard sur Internet.

Vous remarquerez que presque tous les articles contiennent des références tirées d'Internet. Désormais, il en sera ainsi. Nous avons d'ailleurs commencé il y a un certain temps. Si vous trouvez des ressources liées à la formation des adultes ou à l'administration d'un organisme livreur de services de formation, je vous encourage à nous en faire part. Nous saurons certainement partager ces nouvelles ressources avec les abonnés de notre revue.

Les nouvelles technologies représentent un défi pour plusieurs, particulièrement pour les personnes qui s'y sont initié tard dans leur vie. Par contre, les possibilités d'apprendre des nouvelles choses sont énormes. Il suffit d'oser, d'essayer et de faire, et la satisfaction personnelle en résulte à tout coup. Ceci est vrai autant pour les directions des organismes, le personnel de soutien, les formatrices et les formateurs et les personnes apprenantes.

Bonne lecture!

Suzanne Benoit

Changement à l'équipe de la Coalition

La Coalition accueille une nouvelle personne dans son équipe. Serge Leyan'Simbi a joint l'équipe le 23 novembre 2009 à titre de contrôleur de gestion. Il remplace Khadi Tandiag pendant son congé de maternité.



Serge a obtenu un baccalauréat en Administration des affaires et en Sciences comptables à l'Université du Québec en Outaouais. Il est membre de l'Ordre des comptables en management accrédités (CMA). Depuis 2001, il a occupé des postes qui lui ont permis d'acquérir des expériences de travail qui lui permettent d'effectuer un excellent travail.

Bienvenue Serge.

Concours

Pour l'amour de la lecture

Objectif 2010

3,5 millions de minutes

Du 27 janvier au 31 mars 2010

Pour plus de détails, consultez notre site web sous Événements ou celui du Centre FORA (www.centrefora.ca)

Activité parents-enfants



Au cours des dernières années, La Boîte à Lettres de Hearst a participé à une fête de Noël à Mattice¹ pour faire la promotion de ses services. Malgré tous les efforts déployés, les résultats étaient décevants. Cette année, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur les jeunes familles. Pour joindre cette population, le meilleur moyen était sans contredit l'école.

Nous avons donc communiqué avec la direction de l'école au début de l'année scolaire pour lui demander si nous pouvions organiser une activité lors des festivités de l'Halloween. L'entente a été conclue facilement, puisque les enseignants n'auraient pas à s'occuper de l'évènement et ils pourraient participer aux jeux avec les élèves et leurs parents ou grands-parents.

La journée venue, nous avons demandé aux tout-petits de faire, à tour de rôle, la représentation d'un objet avec toutes sortes de pâtes (par exemple, un chapeau avec des spaghettis, des spirales et des macaronis) et de faire deviner à leurs amis ce qu'elle représentait. L'intérêt des jeunes pour construire, deviner et jouer avec les pâtes nous a surpris.

Pour tous les autres élèves et leurs parents, nous avons choisi, comme activité, un jeu de devinette. Le jeu consistait à choisir une catégorie, par exemple l'hiver, et à écrire sur un grand carton cinq mots s'y rapportant. Les jeunes mimaient et donnaient des indices pendant que leur partenaire essayait de deviner les cinq mots. Petite anecdote en passant : deux frères étaient tellement contents de la présence de leur père que celui-ci a dû jouer avec les deux comme partenaires en même temps. Dans une école de 80 élèves, nous avons joint les parents en remettant une publicité à chaque enfant et nous avons rencontré une dizaine de parents. Nous avons offert des livres, des réflecteurs et des crayons comme prix de participation. Le point culminant de l'évènement a sans doute été le plaisir fou que nous avons pu voir sur le visage de tout le monde.

Les parents et l'école ont bien apprécié notre travail. Les résultats ne sont pas concluants pour le moment, mais nous continuerons de cibler ce groupe de personnes, puisque dans plusieurs familles un des parents reste à la maison pendant les premières années scolaires.

Shirley Gosselin et Lucie Paquin
La Boîte à Lettres, Hearst (Ontario)

¹ Mattice est une petite communauté située à environ 30 kilomètres de Hearst, en Ontario.



JOURNÉE DE L'ALPHABÉTISATION FAMILIALE

Vous êtes tous invités à chanter pour l'alphabétisation familiale et à organiser des activités variées pour fêter la Journée de l'alphabétisation familiale du 27 janvier 2010. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Journée d'alphabétisation familiale : www.fld-jaf.ca.

NORMES D'ACCESSIBILITÉ POUR LES CENTRES DE FORMATION

En janvier 2012, les centres de formation des adultes membres de la Coalition devront se conformer à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Il ne reste que deux ans pour se conformer aux Normes d'accessibilité.

Raison d'être des Normes d'accessibilité

En Ontario, 1,85 million de personnes sont handicapées, soit 5,5 % de la population, ou environ une personne sur sept, selon l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 réalisée par Statistique Canada (MSSC, 2008a). De toute évidence, un jour ou l'autre une personne handicapée désirera avoir accès à vos services.

Les Normes d'accessibilité

Les Normes d'accessibilité s'appliquent aux entreprises et aux organismes des secteurs public et privé et traitent de l'éventail complet des handicaps liés à des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles, à des troubles de santé mentale ou à des difficultés d'apprentissage (MSSC, 2007).

Résumé des exigences pertinentes :

- établir des politiques, pratiques et procédures relatives à la fourniture de biens et de services aux personnes handicapées;
- faire des efforts raisonnables pour voir à ce que vos politiques, pratiques et procédures soient compatibles avec les principes fondamentaux d'autonomie, de dignité, d'intégration et d'égalité des chances;
- établir une politique permettant d'une part aux gens d'utiliser leurs appareils ou accessoires fonctionnels personnels pour utiliser vos services, et relative d'autre part à toute autre mesure (appareils ou accessoires fonctionnels, services ou méthodes) que votre organisme offre pour permettre à ces personnes d'utiliser vos services;

- communiquer avec une personne handicapée d'une manière qui tient compte de son handicap;
- permettre aux personnes handicapées d'être accompagnées de leur chien-guide ou d'un animal d'assistance dans les lieux de formation;
- permettre aux personnes handicapées qui ont recours à une personne de soutien d'amener cette personne avec elles pendant qu'elles ont accès à vos services;
- former, sur un certain nombre de sujets, le personnel, les bénévoles, les entrepreneurs et toute autre personne qui interagissent avec les apprenants;
- instaurer un processus permettant aux gens de donner de la rétroaction sur la façon dont vous fournissez des services aux personnes handicapées et sur la façon dont vous réagissez à toute rétroaction. Rendre les renseignements sur votre processus de rétroaction facilement accessibles au public (MSSC, 2008b).

L'idée directrice qui sous-tend ces exigences est bien « fournir des efforts raisonnables ». Bien que les exigences n'indiquent pas jusqu'où il faut aller pour rendre les services accessibles, il est clair que dans les centres de formation des adultes, on ne peut exiger que toutes les formatrices apprennent le braille ou le langage des sourds afin d'aider une personne apprenante aveugle ou sourde à améliorer ses compétences.

Aide et soutien

Deux formations en ligne :

- Service-ABILITÉ : Renouvellement des services à la clientèle de l'Ontario : <http://www.mcass.gov.on.ca/mcass/serve-ability/splash.html>
- Comment puis-je vous aider? Accueillir les clients ayant un handicap : <http://www.redwoodlearning.com/rcc>

Le *Guide de conformité : Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, Règlement de l'Ontario 429/07* offre un large éventail d'idées et de conseils pratiques sur les services à la clientèle : <http://www.mcass.gov.on.ca/NR/rdonlyres/25FD2B02-F1B5-4849-B3AA-AD3EF6F2A931/4596/ComplianceManualFR.pdf>

Références



Ministère des services sociaux et communautaires de l'Ontario (MSSC) (2008a). *Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. En ligne : <http://www.mcass.gov.on.ca/mcass/french/pillars/accessibilityOntario> (page consultée le 17 novembre 2009).

Ministère des services sociaux et communautaires (MSSC) (2008b). *Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, Résumé des exigences*. En ligne : <http://www.mcass.gov.on.ca/NR/rdonlyres/0E4A26FF-AE72-43EC-8FD5-2EFD4AAE73A1/2210/SummaryofRequirementsWebFRFINAL.pdf> (page consultée le 17 novembre 2009).

Ministère des services sociaux et communautaires (MSSC) (2007). *AccessOn*. En ligne : <http://www.accesson.ca/> (page consultée le 17 novembre 2009).

L'ÉDUCATION CHEZ LES MINORITÉS FRANCOPHONES DU CANADA

« Une langue est plus qu'un simple moyen de communication; elle fait partie intégrante de l'identité et de la culture du peuple qui la parle. » (Juge en chef Brian Dickson, cité par CCA, 2009, p. 2)

L'accès à l'éducation en français a été une longue et dure bataille pour les Franco-Ontariens. Bien que depuis 1982 le droit à l'éducation en français soit protégé par la *Charte des droits et libertés* et par la *Loi sur les langues officielles*, obtenir un enseignement de qualité en français demeure encore aujourd'hui un défi de taille.

On le voit par le nombre d'adultes franco-ontariens aux prises avec des problèmes en matière de littératie. Les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIA) de 2003 révèlent que les francophones vivant en milieu minoritaire (comme en Ontario) ont de moins bons résultats que les francophones vivant en milieu majoritaire.

Les causes du niveau inférieur de littératie chez les Franco-Ontariens sont multiples. Le rapport sur l'EIIA cite le niveau de scolarité, le bilinguisme, la préparation à la lecture des élèves entrant en première année dans les écoles de langue française et les défis particuliers aux écoles en contexte de minorité linguistique.

Là où ce rapport devient intéressant pour les centres de formation des adultes, c'est lorsque les auteurs tirent des leçons de ces constats, soit une liste de mesures qui pourraient être prises à la maison, à l'école et au sein de la communauté. Ces leçons peuvent interpeller particulièrement les centres qui offrent un programme de littératie familiale, mais tous les centres de formation des adultes peuvent les adopter, en raison de leur rôle auprès des apprenants adultes, des familles et des communautés. En voici quelques-unes.

- Soutenir les parents, en leur offrant par exemple des programmes de littératie familiale, est une mesure qui favorise l'acquisition de connaissances « préalphabétiques » chez les enfants francophones, ce qui les prépare à l'apprentissage de la lecture et les prédispose à maîtriser plus facilement cette compétence.
- Une pédagogie propre au milieu minoritaire et des occasions de sensibilisation à l'identité francophone sont autant de moyens que les centres de formation en milieu minoritaire peuvent se donner pour relever les multiples défis qu'ils doivent affronter.
- Le maintien et le renforcement de la vitalité de la communauté linguistique jouent un rôle positif sur le niveau de littératie des francophones. « L'école constitue un des principaux lieux favorisant le maintien de la vitalité ethno-linguistique des communautés de minorité francophone » (CCA, 2009, p. 10). On peut en dire autant des centres de formation des adultes.

Référence

Conseil canadien sur l'apprentissage (2009), *Carnet du savoir : L'éducation chez les minorités francophones du Canada*. En ligne : http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/08_20_09-F.pdf (page consultée le 9 novembre 2009).

LA SEMAINE DES APPRENANTS ADULTES : DU 20 AU 26 MARS 2010

Le but de la Semaine est de rendre hommage à toutes les personnes apprenantes adultes. La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) invite tout son réseau à y prendre part et elle propose une brochette d'activités à faire pour célébrer l'apprentissage chez les adultes.

Voici les activités que propose la FCAF :

Le Cabaret des mots. *Le Printemps des lettres* fait relâche. La FCAF propose à sa place l'activité Le Cabaret des mots, un jumelage des personnes apprenantes en formation à un ou à des artistes locaux (bédéistes, humoristes, écrivains, musiciens, conteurs, poètes, etc.). Ensemble, ils produiront un texte, une image, une chanson, un collage, un sketch, une peinture, etc. Les œuvres pourront ensuite être exposées et présentées au public.

Célébration cuvée 2009. Tenir un gala maison pour faire un échange sur les coups de cœur de l'année 2009, où les personnes apprenantes et les formatrices se regrouperont pour revivre les meilleurs moments de l'année.

La Toile canadienne en alphabétisation. Les personnes apprenantes des centres de formation du pays seront invitées à participer à la création d'une œuvre artistique commune.

L'Espace francophone. Les organismes membres de la FCAF seront invités à créer un espace francophone, le temps de quelques heures, dans une bibliothèque, un café local ou une caisse populaire, par exemple.

La FCAF vous invite à l'informer de vos activités, car tout au long de l'année elle présentera, sur son site Web, les activités de la Semaine des apprenants adultes qui auront lieu dans chaque province.

Pour plus d'information, allez faire un tour sur le site Web de la FCAF : www.fcaf.net.

Référence

FCAF (2009). *Cahier des activités de la semaine*. En ligne : www.fcaf.net (page consultée le 17 novembre 2009).

POUR LES GESTIONNAIRES

COACHING DE GESTION : CAPSULES VIDÉO



Le coaching, c'est un moyen pour une personne ou un groupe de s'améliorer ou de se transformer avec l'aide et le soutien d'une autre personne, le « coach ». Le coaching de gestion, pour les cadres, les dirigeants et les gestionnaires, vise à aider le client à créer ses propres stratégies pour réaliser ses objectifs et à développer des habiletés de gestion et un style de leadership qui le rendront performant et compétent.

Chantal Binet, coach de gestion, offre sur son site Internet (sous l'onglet « Coaching de gestion en action! ») des capsules vidéo de coaching. D'une durée de 2 à 5 minutes chacune, ces capsules vidéo sont une façon peu onéreuse de se lancer dans l'aventure du « coaching ». Voici quelques-uns des titres disponibles :

- ✧ Gérer le chaos
- ✧ Focus et vision
- ✧ Redéfinir ses règles et procédures
- ✧ Réviser ses objectifs 2009
- ✧ Revisiter ses rôles

Vous pouvez aussi vous abonner gratuitement au service de « Coaching de gestion en action! » de Chantal Binet afin de recevoir, une fois par mois, par courriel, un lien menant à une nouvelle capsule vidéo.

Source : Site Web de Chantal Binet : www.chantalbinet.com (site consulté le 7 décembre 2009).

R

RESSOURCES

NOUVELLE RESSOURCE : CULTURE EN MOTS

Le Centre de documentation sur l'éducation et la condition féminine (CDÉACF) vient de lancer une nouvelle collection virtuelle d'un intérêt certain pour les centres de formation des adultes.

La collection *Culture en mots* regroupe des documents produits par des organismes de formation des adultes du milieu et 15 parcours d'apprentissage créés par des formatrices. Des activités d'apprentissage sont proposées pour chaque parcours et les documents nécessaires pour les activités font partie de la collection. Les parcours peuvent être adaptés à tous les niveaux.

Chaque parcours est articulé autour d'un proverbe et comprend une mise en situation, la préparation, la réalisation, l'intégration et le bilan.

Les objectifs d'apprentissage pour chaque parcours sont clairement établis et comprennent souvent des compétences essentielles comme travailler en équipe et s'exprimer oralement. Les parcours couvrent les thèmes suivants :

- la citoyenneté (3 parcours);
- la créativité (3 parcours);
- l'environnement (3 parcours);
- les traditions et les croyances (3 parcours);
- la vie pratique (4 parcours).

Voici un aperçu d'un parcours qui porte sur la citoyenneté.

Parcours d'apprentissage >> Citoyenneté

Qui ne dit mot consent

Thème : Citoyenneté

But : Donner son opinion

Sous-thème : Démocratie

Durée approximative : une rencontre de 3 heures par sujet, ou plus, selon le groupe.

Description du parcours d'apprentissage : Les adultes en formation se prononcent sur différents sujets d'actualité dans une discussion qui prend la forme d'un débat. On forme des équipes, on pige un sujet parmi ceux qu'on a placés dans une boîte (coupures de journaux ou de magazines, articles parus sur Internet, énoncés préparés par les personnes œuvrant en alphabétisation ou par les adultes en formation) et on en débat. On présente un débat lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, lors de la Journée de l'alphabétisation familiale, lors d'une exposition ou d'un événement (voir le parcours *À cœur vaillant, rien d'impossible*).

Variante : on indique avant le début du débat quelle position chaque équipe doit défendre. Les équipes cherchent des arguments pour justifier ce point de vue même s'il ne s'agit pas de leur opinion véritable.

Objectifs pour les adultes en formation :

- Travailler en équipe;
- Respecter l'opinion d'autrui;
- Exprimer son opinion;
- Défendre des idées;
- Présenter des arguments calmement et clairement;
- Mieux comprendre l'opinion publique et la société;
- Repérer des renseignements essentiels dans des documents.



Étapes

1. Mise en situation
2. Préparation
3. Réalisation
4. Intégration
5. Bilan

Une ressource extrêmement utile et pertinente pour la formation des adultes. Si vous l'utilisez, partagez avec nous vos impressions en communiquant avec la Coalition.

Ressource : CDÉACF, *Culture en mots*. En ligne : <http://bv.cdeacf.ca/parcours.php>.

LA BIBLIOTHÈQUE MONDIALE : À DÉCOUVRIR!

La Bibliothèque numérique mondiale met à la disposition de tous sur Internet, et ce, gratuitement et en plusieurs langues, divers documents provenant de pays et de cultures de partout dans le monde.

La Bibliothèque numérique mondiale permet de découvrir et d'étudier les trésors culturels du monde entier. On y trouve des manuscrits, des cartes, des livres rares, des partitions musicales, des enregistrements, des films, des gravures, des photographies et des dessins d'architecture. Le site livre, entre autres documents, une photographie de la maison d'un missionnaire au Congo prise entre 1900 et 1930, la brochure commémorant la journée de l'indépendance du Malawi en 1966 et le livre de Samuel de Champlain décrivant son premier voyage en Nouvelle-France en 1603.

Voici le lien menant à cette ressource utile : <http://wdl.org/fr>.

abc 123 : des idées pour aider les enfants à lire, à écrire et à faire des mathématiques

Mis sur pied par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, le site *abc 123* vise à aider les parents d'enfants d'âge scolaire à soutenir l'acquisition des compétences en littératie chez leurs enfants. Les parents et les formatrices en littératie familiale y trouveront des conseils, des idées ludiques, des guides à télécharger, ainsi qu'une liste de liens utiles.

Voici le lien menant à cette ressource utile : <http://www.edu.gov.on.ca/abc123/>.



Littératie familiale

Services offerts au Centre FORA

- Accès rapide, facile et gratuit à des ressources de qualité en langage simple par le biais des **Trousses thématiques** pour les parents faibles lecteurs et les organismes de soutien
- **Parents, premiers éducateurs**, bulletin publié deux fois par année
- Développement de **partenariats** en promotion de la lecture par le biais du concours **Pour l'amour de la lecture 2010**, en partenariat avec la COFA



Comment nous joindre
Tél : 888-524-8569 ou 524-8569, poste 232
Télec : 705-524-8535
lianer@centrefora.on.ca

CENTRE FORA

www.c.oindela famille.ca

LA DYSCALCULIE

La dyscalculie est une difficulté d'apprentissage en mathématiques. Il s'agit d'« un trouble qui empêche la manipulation adéquate des nombres et rend difficile l'acquisition des éléments de base du calcul » (Auclair, 2005, p. 3). Cette difficulté résulte d'un dysfonctionnement des aires du cerveau qui jouent un rôle dans la pratique des opérations arithmétiques. Elle ne s'étend pas à d'autres domaines (Wilson, 2005). Voici quelques caractéristiques de la dyscalculie :

- difficulté à lire les chiffres en notation arabe;
- incompréhension du langage mathématique (symboles et lexique mathématique);
- difficulté à exécuter des opérations, même élémentaires;
- inversion de l'ordre des chiffres;
- difficulté à écrire de grands nombres, en lettres ou en chiffres;
- mauvaise organisation spatiale;
- alignement inadéquat des chiffres lors de procédures de calcul;
- faible élaboration de stratégies de résolution de problèmes;
- difficulté à réfléchir à plusieurs solutions possibles;
- impulsivité entravant la capacité à suivre les étapes planifiées;
- difficulté à calculer mentalement;
- apprentissage difficile des tables de calcul (ex. tables de multiplication);
- incompréhension des énoncés d'un problème (Auclair, 2005, p. 4).

Il faut savoir que le calcul est une activité très complexe qui fait appel à plusieurs aires cérébrales et à plusieurs fonctions cognitives, telles que la mémoire, l'attention, la compréhension du langage et les fonctions visuo-spatiales.

Même si la dyscalculie est causée par un dysfonctionnement du cerveau, les personnes atteintes de ce trouble peuvent tout de même apprendre à calculer.

La dyscalculie peut avoir un impact négatif sur la vie de la personne qui en souffre. Bien qu'une personne puisse compenser sa difficulté en utilisant une calculatrice lorsque la situation le permet, elle demeure limitée dans les calculs qu'elle peut faire. Elle peut avoir de la difficulté à manipuler de l'argent, à faire un budget, à comprendre la valeur du prix d'un produit ou à estimer une distance ou une quantité, par exemple. Elle peut même carrément éviter les calculs, ce qui s'avère inefficace dans la gestion de ses finances. La dyscalculie peut avoir aussi un impact sur sa carrière.

Voici des signes qui peuvent révéler à la formatrice un trouble de dyscalculie :

- l'apprenant ne semble pas avoir « le sens des nombres »;
- l'apprenant a de la difficulté à apprendre correctement, à mémoriser des faits arithmétiques, à suivre des procédures ou à exécuter des stratégies de comptage;
- l'apprenant a les mathématiques en aversion, éprouve de l'anxiété à l'idée de faire des mathématiques ou adopte un comportement d'évitement (Wilson, 2005).

La formatrice peut avoir recours à diverses stratégies pour pallier ce trouble d'apprentissage :

- l'utilisation d'exercices concrets portant sur des situations de la vie de tous les jours (ex. épicerie...);
- l'utilisation de matériel concret comme des dessins et des réglettes;
- l'utilisation d'une approche multisensorielle pour l'apprentissage des tables (ex. en sautant, en chantant, en boxant) et de stratégies élaborées par l'apprenant (ex. pour la table de 9, les chiffres composant la réponse donnent toujours 9, comme $9 \times 2 = 18$ ($1 + 8 = 9$), $9 \times 3 = 27$ ($2 + 7 = 9$) et ainsi de suite);
- certaines adaptations comme la calculatrice ou les tables de multiplication;
- la lecture des énoncés pour les apprenants manifestant des problèmes de compréhension, en étant disponible pour répondre aux difficultés relatives aux problèmes de compréhension;
- l'emploi du papier quadrillé pour les apprenants ayant des difficultés spatiales, pour réduire les difficultés d'alignement;
- l'enseignement d'une méthode de travail claire :
 - commencer par encadrer la question et souligner les informations pertinentes (en biffant celles qui ne le sont pas);
 - tenter d'illustrer ce qu'on comprend;
 - se dresser un plan avec l'ordre des opérations à effectuer;
 - vérifier ses calculs en employant au besoin une liste de vérification (à cocher) sur laquelle figurent les principales erreurs que l'apprenant commet le plus souvent (Croteau).

Voici des ressources sur la dyscalculie :

Centre d'Évaluation Neuropsychologique et d'Orientation

Pédagogique (2009), *La dyscalculie*. En ligne :

http://www.cenopfl.com/documents/troubles_d_apprentissage/dyscalculie.htm (page consultée le 16 novembre 2009).

N. Molko, A. Wilson et S. Dehaene (2004). « Dyscalculie, le sens perdu des nombres », *La recherche*, n° 379, p. 42-47. En ligne : http://www.unicog.org/publications/MolkoWilsonDehaene_Dyscalculie_LaRecherche2004.pdf (page consultée le 16 novembre 2009).

Références

Auclair, É. L. (2005). « Dyscalculie : quand les nombres se confondent ». En ligne :

http://forestle.org/goto.php?url=http%3A%2F%2Fwww.cvm.qc.ca%2Fsaide%2Fformulaires%2Fla_dyscalculie.doc (page consultée le 17 novembre 2009).

Croteau, P. (sans date). « La dyscalculie », *Informations générales sur les troubles d'apprentissage*, Association québécoise des troubles d'apprentissage. En ligne :

<http://www.aqeta.qc.ca/francais/document/discalcu.htm> (page consultée le 16 novembre 2009).

Wilson, A. (février 2005). *Guide des ressources sur la dyscalculie*. En ligne : <http://www.unicog.org/docs/DyscalculieGuidedeRessources.pdf> (page consultée le 16 novembre 2009).

QUEL EST VOTRE TYPE DE PERSONNALITÉ?

Par Réjean Labelle

Pierre B. Lesage et Judith Rice Lesage ont identifié quatre types de personnalité distinctifs que l'on retrouve en milieu de travail : l'interne-confiant, l'interne-méfiant, l'externe-confiant et l'externe-méfiant.

Dans des circonstances et des événements identiques, les individus ne réagissent pas tous de la même façon. Chacun voit donc sa vie professionnelle et personnelle d'une manière plus ou moins motivante avec, pour conséquence, un savoir-être et un savoir-faire qui lui sont propres. Chaque personnalité influe donc directement sur nos communications et sur notre motivation au quotidien. Serez-vous capable de repérer les types de personnalité de vos collaborateurs et d'y mettre un nom? Serez-vous également en mesure d'identifier en toute objectivité votre propre type de personnalité?



L'INTERNE-CONFIAANT

Caractérisé par l'optimisme, cet individu se motive de façon intrinsèque et par ses résultats personnels. Il collabore donc de bonne foi avec ses collègues. Il est généralement discipliné et cherche à améliorer ses

compétences et ses connaissances. Il a peu de réticence aux nouvelles tâches et recherche par lui-même des solutions aux difficultés et problèmes quotidiens. Il sait faire preuve de créativité. Lorsqu'il se sent non impliqué, ce collaborateur préfère se retirer d'une tâche, voire démissionner pour aller vers un poste et des responsabilités qui vont faire appel à ses compétences et à son implication. L'interne-confiant requiert très peu d'encadrement et d'ailleurs, n'est pas à l'aise dans un cadre restrictif. Il fonctionne par sa propre motivation et non par son environnement. Il préfère la liberté d'action car il croit en lui-même et son degré d'autonomie est élevé. C'est le portrait idéal pour un gestionnaire car il inspire confiance et sait où il s'en va. Habituellement, les résultats sont à la mesure de sa personnalité.



L'INTERNE-MÉFIAANT

Caractérisé par le besoin de triompher sur son adversaire, cet individu a tendance à se méfier de tous et de chacun de ses supérieurs et fonde son action, souvent énergique, sur des stratégies de combat pour parvenir à ses fins. Point commun cependant avec l'interne-confiant, il cherche par lui-même des solutions aux problèmes et difficultés car il a une grande confiance en ses moyens. Il peut tenter de donner l'illusion de gagner même quand ce n'est pas le cas, car l'image du vainqueur pour lui est extrêmement valorisante. « La vie est une guerre qu'il faut gagner! », l'entendrez-vous dire. Il est donc très efficace et peut même parfois abuser de son pouvoir pour parvenir à ses fins. Toutefois, il est mal à l'aise avec l'autorité des autres et devient envieux envers ceux qui la possèdent. Contrairement à l'interne-confiant orienté vers le développement personnel, l'interne-méfiant est, lui, orienté vers le pouvoir et la victoire. Il fonctionne par sa propre motivation et non pas par son environnement. Il est proactif et recherche les défis. Il sait faire preuve de créativité et est un guerrier redoutable pour ses adversaires.



L'EXTERNE-CONFIAANT

Caractérisé par la loyauté, cet individu a cependant l'impression de ne pas vraiment contrôler son destin professionnel qui est plutôt sous l'emprise de ses supérieurs. Toutefois, il a confiance en ceux-ci et croit

qu'ils sont généralement de bonne foi. Sa motivation vient de son environnement (des autres) et non de lui-même. Étant hésitant sur ses capacités, il excelle dans des tâches structurées et un cadre précis qui maximisent ses points forts et minimisent ses points faibles. Il n'apprécie pas le risque et l'incertitude et aime avoir du feedback de ses réalisations. Ayant un besoin de reconnaissance, il désire et sollicite des conseils pour mieux répondre aux attentes des collaborateurs. Peu enclin à influencer les autres, il n'apprécie pas particulièrement la compétition et ne se sent pas à l'aise pour vendre ses idées et convaincre ses collègues et les clients. Il a donc besoin d'être guidé et supporté de façon régulière. Il est un excellent allié et complice si on lui démontre que l'on apprécie son travail et sa compagnie. Dans une équipe où les gens sont positifs, il est un atout important autant par sa bonne humeur que par sa mobilisation.



L'EXTERNE-MÉFIAANT

Caractérisé par une méfiance de ses semblables, cet individu tend à concentrer ses énergies à éviter les échecs et les défis. Sa motivation vient de son environnement (des autres) et non de lui-même. Il

préfère donc refuser une tâche plutôt que de prendre le risque d'être mal évalué par ses pairs. Il est convaincu qu'il subit les désagréments d'autrui, particulièrement ceux provoqués par l'autorité. C'est une victime qui croit souvent que les gens sont malveillants envers lui, à tout le moins, peu attentionnés. Il affectionne les tâches faciles requérant peu de stress, même s'il se plaint à l'occasion de la routine. Il a un grand besoin de sécurité et n'apprécie pas la compétition. Il préfère être rémunéré à salaire plutôt qu'avec bonis et commissions. Il est généralement solitaire dans son travail, protégeant ainsi son estime de soi, sa fierté et les critiques d'autrui. Cette façon de voir la vie peut lui pourrir l'existence en même temps que celle de ses collègues. C'est un contaminant dans l'environnement.

Avertissement important

Avant de conclure qu'un collaborateur répond à un type précis de personnalité, assurez-vous qu'il y correspond vraiment et que ce n'est pas votre type de leadership ou votre personnalité qui influence son comportement. Par exemple : René, le directeur général de l'entreprise, qui a un style de leadership directif, voit et traite Audrey, sa collaboratrice, comme étant une externe-méfiant. En fait, Audrey se sentant brimée et peu impliquée, réagit en adoptant le comportement en rapport avec ce que l'on pense d'elle.



Cet article a été rédigé par Réjean Labelle, conférencier et formateur. Si vous désirez en savoir davantage au sujet de l'auteur, consultez sa fiche inscrite au répertoire RessourcesPRO ou visitez son site Internet au <http://www.rejeanlabelle.com>.

Référence

<http://www.ressourcespro.com/travaillaffaires/41-general/420-quel-est-votre-type-de-personnalite> (site consulté le 4 novembre 2009).

LES SERVICES EN FRANÇAIS : MAL FINANÇÉS ET MAL COMPRIS

Les services en français doivent être revus afin qu'ils répondent mieux aux besoins des francophones et le budget de l'Office des affaires francophones (OFA) doit être augmenté. Voilà les conclusions auxquelles aboutit le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, dans son second rapport annuel publié le 21 octobre 2009.

Le commissaire martèle que « l'intégration et l'offre des services en français ne sont pas un traitement de faveur, mais une obligation en vertu de la *Loi sur les services en français* » (Commissariat aux services en français, 2009a). Il soutient qu'il faut cesser de voir les services en français comme des services à part, et les accepter comme étant au cœur du développement des programmes et des services. En outre, une augmentation des ressources financières accordées au commissariat et à l'OFA s'impose, malgré la conjoncture économique difficile.

Voici les recommandations de François Boileau :

Recommandation 1

Le commissaire recommande au procureur général de l'Ontario de prendre un rôle de leadership en faisant adopter des critères clairs, simples et publics afin de guider les ministères dans la traduction des règlements.

Recommandation 2

Le commissaire recommande au Bureau du Conseil des ministres de développer, pour 2010-2011, une politique obligatoire en matière de ressources humaines pour les services en français, y compris pour les postes de cadres.

Recommandation 3

Le commissaire recommande au Conseil des ministres de s'assurer que l'Office des affaires francophones réalise pleinement son mandat au sein du gouvernement, entre autres en révisant à la hausse les ressources accordées à l'OAF ainsi qu'à la coordination des services en français pour l'année financière 2010-2011 et les années subséquentes.

Recommandation 4

Le commissaire recommande au procureur général de l'Ontario de se doter d'un comité composé de membres de la magistrature, du barreau et de praticiens de la communauté francophone. Ce comité aurait le mandat de rechercher activement des moyens de parfaire les connaissances en droits linguistiques de tous les membres de la magistrature en Ontario de nomination fédérale ou provinciale (Commissariat aux services en français, 2009b).

Or, la ministre déléguée aux Affaires francophones, Madeleine Meilleur, croit qu'il serait étonnant que le budget de l'OFA soit augmenté. De son côté, le critique conservateur en matière d'affaires francophones, Peter Shurman, est d'avis que le financement des services en français sera révisé à la baisse (Orfali, 2009). Au moins, la reconnaissance de nos droits fait du chemin!

Références

Commissariat aux services en français (2009a). « Vers une dépolitisation des services en français », *Nouvelles*. En ligne : http://www.csf.gouv.on.ca/files/Communique_de_presse_CSF_RA_2008-2009.pdf (page consultée le 9 novembre 2009).

Commissariat aux services en français (2009b). *Une voix, des changements. Rapport annuel 2008-2009*. En ligne : http://www.csf.gouv.on.ca/files/FR_csf_rapport_annuel_08_09.pdf (page consultée le 9 novembre 2009).

Orfali, P. (21 octobre 2009). « Les services en français doivent être revus, implore François Boileau », *Le Droit*. En ligne : <http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/actualites-nationales/200910/21/01-913714-les-services-en-francais-doivent-etre-revus-implore-francois-boileau.php> (page consultée le 9 novembre 2009).

BLOGUE DU COMMISSAIRE AUX SERVICES EN FRANÇAIS

François Boileau est, depuis le 1^{er} août 2007, commissaire aux services en français en Ontario. Rappelons que le Commissariat a comme mission de veiller à ce que la population reçoive, en français, des services de qualité du gouvernement de l'Ontario.

Voici ses rôles :

- être à l'écoute de la population francophone;
- recevoir, traiter les plaintes et assurer leur suivi;
- sensibiliser la fonction publique aux attentes des citoyens;
- exercer ses pouvoirs d'enquête et de recommandation en matière de prestations des services en français;
- conseiller la ministre et lui proposer des recommandations (tiré du site Web du Commissariat).

Cela veut dire que nous, simples citoyens, pouvons faire appel au commissaire lorsque nous nous sentons lésés dans nos droits comme francophones (voir le site Web du Commissariat). Nous pouvons aussi communiquer directement avec lui par l'intermédiaire de son blogue.

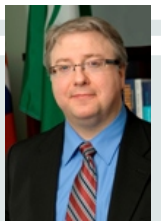
Le blogue du commissaire est d'abord un espace d'échanges, d'interactions et de discussions. Le commissaire y parle aussi de ses activités; c'est très intéressant à lire! On y trouve toutes sortes de nouvelles sur la francophonie ontarienne : sur le Centre de santé communautaire francophone de Hamilton/Niagara (octobre 2009), sur le Forum Santé Centre Sud-Ouest 2009 tenu à Brampton (mars 2009), sur le Banquet de la Francophonie de Welland (mars 2009), sur la vitalité francophone de London (mars 2009), et plus encore.

Un blogue à découvrir : <http://www.csf.gouv.on.ca/blogue/?lang=fr>.

Site Web du Commissariat aux services en français : <http://www.csf.gouv.on.ca/fr/content/bienvenue>.

Référence

« Mandat », *Commissariat aux services en français*. En ligne : <http://www.csf.gouv.on.ca/fr/content/mandat> (page consultée le 12 novembre 2009).



Qu'est-ce qui fait qu'on devient lectrice ou lecteur? Ce n'est pas le simple fait d'apprendre la technique de la lecture. Un formateur en alphabétisation de la Belgique, Patrick Michel, a remarqué, après des années d'enseignement, que beaucoup d'adultes qui apprenaient à lire au centre de formation où il travaillait lisaient au centre des écrits du centre et seulement tant qu'ils fréquentaient le centre : en d'autres termes, il formait des personnes maîtrisant certains aspects techniques de la lecture, mais il ne formait pas des lecteurs.

Michel a donc conclu, dans son livre sur le sujet, que ce qui fait qu'on ne lit pas, ce n'est pas de ne pas savoir lire, mais de ne pas vivre dans un milieu qui valorise la lecture, ou de vivre dans une culture qui vit en dehors de la communication écrite. La lecture est autant une pratique culturelle qu'une technique.

Par ailleurs, on sait que les francophones fréquentent moins les bibliothèques et les librairies que les anglophones. Ils lisent moins les journaux, les livres et les revues (48 % des francophones ne lisent pas de livres, comparativement à 32 % des anglophones en Ontario) (Corbeil, 2006, p. 57). C'est un exemple d'une culture locale en marge de l'utilisation de la communication écrite.

L'auteur affirme, par ailleurs, que, si la pratique culturelle de l'écrit n'existait pas, il fallait créer les conditions pour son émergence. Or créer un lieu de lecture, les murs tapissés de livres, ne suffisait pas non plus pour faire des apprenants des lecteurs. L'idée lui est alors venue qu'il fallait créer des activités de médiation entre le livre et le non-lecteur, c'est-à-dire imaginer des activités pour familiariser le non-lecteur avec le monde de l'écrit et lui donner le goût de lire.

L'auteur précise quatre types d'activités qui peuvent servir d'activités de médiation entre le non-lecteur et le livre.

Le premier type favorise le choix d'un livre selon ses goûts et ses intérêts personnels par des activités telles que prendre des indices dans les livres, simuler des achats, exprimer ses choix (un livre qu'on veut lire et un livre qu'on ne veut absolument pas lire), découvrir diverses versions d'un même texte, repérer des livres illustrés par le même illustrateur, découvrir les fonctions des titres, des auteurs et de la table des matières, évaluer la difficulté d'un texte, repérer un écrivain de son pays.

Le deuxième type facilite la lecture par des activités telles que l'émission d'hypothèses, l'utilisation de la combinaison illustrations-textes, la sensibilisation à la chronologie, la lecture de dialogues, de bandes dessinées (en soulignant la complexité des codes linguistiques qu'elles mettent en jeu), la facilitation de l'accès au langage littéraire, l'appui sur des contes enregistrés ou lus à voix haute, la lecture d'un texte sans illustration, l'utilisation de diverses versions d'une même histoire, des jeux avec les mots, la connaissance ou la rencontre d'un auteur.

Le troisième type crée de la socialisation autour du livre, donc des moments de partage autour de ses lectures (par exemple, un club de lecture).

Le dernier type prolonge la lecture par l'écriture : produire ses propres écrits et les partager avec d'autres.

Les centres de formation des adultes peuvent s'inspirer de ces quatre types d'activités pour aider à leur tour les apprenants adultes à devenir des lecteurs plutôt que de simplement améliorer leurs compétences en lecture.



Références

Michel, P. (sans date). *Lecteurs en devenir. Le livre et l'apprentissage de la lecture chez les adultes : réflexions et expériences*. En ligne : <http://www.abcd-poitou-charentes.org/actualite/patrickmichel.pdf> (page consultée le 9 novembre 2009).

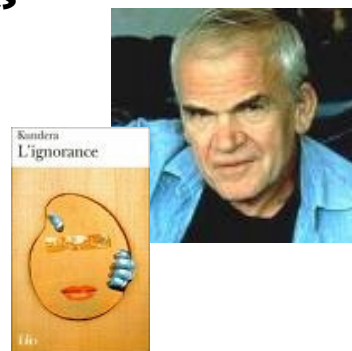
Corbeil, J.-P. (2006). *Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIIACA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle*, Statistique Canada. En ligne : <http://www.statcan.ca/francais/research/89-552-MIF/89-552-MIF2006015.pdf>

SUGGESTION DE LECTURE POUR LES APPRENTIS LECTEURS

Milan Kundera est un bon écrivain accessible aux francophones de faible niveau en lecture. Kundera, selon *Fransasquatch.com*, « réussit à décrire la vie humaine d'une manière à la fois simple et complexe... son style est direct et facile à saisir ». Voici quelques titres de cet auteur à découvrir pour vous-même ou avec les personnes apprenantes de votre centre :

- ♦ *Le livre du rire et de l'oubli* (1978)
- ♦ *L'insoutenable légèreté de l'être* (1984)
- ♦ *L'immortalité* (1990)
- ♦ *L'identité* (1998)
- ♦ *L'ignorance* (2003)

Source : *Fransasquatch.com* (blogue). En ligne : www.fransasquatch.com (page consultée le 15 septembre 2009).



L'EMPLOI DU MOT INTERNET

Le Bureau de la traduction du Canada fait les recommandations linguistiques suivantes au sujet de ce mot.

Majuscule et minuscule

Internet et *Net* prennent la majuscule initiale lorsqu'ils :

- sont employés seuls : être un utilisateur d'Internet (ou du Net);
- qualifient un nom : *trouver le bon site Internet*.

Internet et *Net* prennent la minuscule initiale lorsqu'ils entrent dans la composition d'un mot :

- être internetisé;
- s'intéresser à la net-économie.

Accord

Internet et *Net* ne s'accordent pas en genre ni en nombre avec le nom qu'ils qualifient :

- une adresse Internet;
- des sites Internet.

Article

Internet s'emploie sans article :

- faire une recherche sur Internet (et non l'Internet).

Net est précédé de l'article *le* :

- trouver des images sur le Net.

Préposition

Internet et *Net* s'emploient avec la préposition *sur* :

- naviguer sur Internet;
- consulter un site sur le Net.

Référence

Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (13 mai 2009), « *Internet* et *Net* : règles d'écriture », *Des outils pour vous. Recommandation linguistique*. En ligne : <http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=839> (page consultée le 12 novembre 2009).



L'INTÉGRATION DES TIC DANS LA FORMATION

De plus en plus, on introduit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la formation des adultes, et ce, afin de préparer les personnes apprenantes à intégrer une société qui utilise de plus en plus les ordinateurs, le Web et autres formes de médias électroniques pour communiquer, tant dans les loisirs que pour le travail.

Vous trouverez régulièrement dans *Contact-Alpha* des ressources électroniques que vous pourrez utiliser pour vous faciliter la tâche. Il existe aussi d'autres ressources pour vous guider sur ce terrain relativement nouveau.

Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) publie souvent des articles sur les TIC et propose régulièrement des logiciels libres qui peuvent être utiles dans la formation des adultes.

Un autre site, *La Vitrine Technologie-Éducation*, a comme mandat de promouvoir et de soutenir l'intégration des TIC dans l'enseignement. On peut y trouver :

- des documents sur les logiciels libres (dans la section « Outils et logiciels »);
- une liste de ressources pour la formation triées par l'équipe de La Vitrine (dans la section « Patrimoine éducatif »).

On peut y télécharger un guide intitulé *Internet et éducation. Guide de ressources* (<http://ntic.org/docs/guideinternet.pdf>) qui recèle nombre de ressources sur l'intégration des TIC dans la formation. En voici un exemple :

Comment ça marche? [L'informatique]

Le site de vulgarisation de l'informatique. Des milliers de cours en ligne gratuits sur l'informatique : ordinateurs, réseaux, bases de données, langages de programmation, etc. Introduction aux principales tâches et aux outils du webmestre : les langages du Web et la gestion de noms de domaine :

<http://www.commentcamarche.net/> (La Vitrine Technologie-Éducation (2006). *Internet et éducation. Guide de ressources*, p. 11).

Encore un autre site, le *Carrefour numérique*, propose, dans la section « Tutoriels », des formations en ligne permettant de se familiariser avec divers aspects du Web et de l'informatique, dont les suivants :

- Le clavier
- Le cheminement d'un mail (ou *courriel* en français du Canada)
- La résolution de l'écran
- L'arborescence de fichiers
- Les réseaux et Internet
- L'ordinateur et ses périphériques
- Apprendre à manipuler la souris
- Qu'est-ce qu'une URL?
- Qu'est-ce qu'un virus?



Dans la section « Fiches pratiques », vous trouverez des fiches téléchargeables qui donnent des pistes à suivre avant de faire un achat, des conseils pour se protéger sur Internet et des suggestions pour faire un bon usage d'Internet. Vous trouverez toutes ces sections et plusieurs autres qui pourraient vous être utiles sous l'onglet « Ressources » du site Web.

Nous vous souhaitons bonne chance dans votre exploration et dans votre parcours pour intégrer les TIC dans la formation que vous offrez.

Nous vous invitons à partager vos bons coups et vos découvertes avec nous et les membres de la Coalition. Il vous suffit de communiquer avec un des membres du personnel de la Coalition.

Ressources

Carrefour numérique : <http://carrefour-numerique.cite-sciences.fr/-ressources>.

Espace alpha (CDÉACF) : <http://alpha.cdeacf.ca/index.php>.

La Vitrine Technologie-Éducation : <http://ntic.org/a-propos/>.

UN NOUVEAU MOTEUR DE RECHERCHE ÉCOLOGIQUE

Forestle est un moteur de recherche Internet écologique et sans but lucratif. C'est un des seuls moteurs de recherche certifiés verts. En effet, toute émission de CO₂ qu'entraînent les recherches sur Internet faites par son intermédiaire est neutralisée par l'achat de certificats d'énergie renouvelable d'un montant équivalant aux recherches enregistrées. Il semble qu'une requête de recherche sur Google consomme autant d'énergie qu'une ampoule électrique de 11 watts en une heure*.

Mieux encore, l'utilisation de Forestle permet de sauver 0,1 mètre carré de forêt tropicale par recherche. D'autre part, 90 % de ses revenus publicitaires sont donnés au programme *Adopt an Acre*, de l'organisation *The Nature Conservancy*. Depuis le 1^{er} décembre 2009, 2 892 855 mètres carrés de forêt tropicale ont été sauvés.

Forestle fonctionne en français (quoique les explications sur son fonctionnement sont pour le moment uniquement en anglais). Il est facile à utiliser et il donne des résultats similaires, sinon identiques, aux recherches faites avec Google ou d'autres moteurs de recherche. Forestle est associé à Yahoo. Un lien direct peut diriger l'utilisateur vers son courriel, un autre lien direct lui permet d'utiliser les cartes et les images de Google (*google maps* et *google images*). D'autres liens dirigent l'utilisateur vers Wikipedia et vers YouTube. Enfin, un dernier lien mène l'utilisateur vers un autre moteur de recherche, Znout, lui aussi certifié vert.

Voilà deux mois que l'auteur de cet article se sert de Forestle, au travail comme à la maison. Tout fonctionne à merveille, il n'y a aucun problème à signaler. Adopter Forestle, c'est contribuer à sauver la planète!

Forestle : <http://ca.forestle.org/fr/>

Référence

Toute l'information contenue dans cet article provient de Forestle : <http://ca.forestle.org/fr/>.



* Voir le moteur de recherche Znout.

VIDÉO : TÉMOIGNAGE

Une vidéo du Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) présente le témoignage d'une réussite, celle de Michel Gratton de Plantagenet. M. Gratton est retourné à l'école des adultes à 46 ans dans l'espoir de terminer sa 12^e année. La vidéo est bien faite et pourrait servir à faire comprendre à des personnes intéressées, dont les bailleurs de fonds potentiels, l'importance de la formation des adultes. Mentionnons que M. Gratton est retourné à une école des adultes d'un conseil scolaire anglophone.



Voici le lien :

<http://www.ccl-cca.ca/CCL/Newsroom/MultimediaCentre/AudioVideoArchive/Readingthefuture4.htm?Language=FR>.

Cette vidéo s'ajoute à la série vidéo *Lire l'avenir : Témoignages de réussite* qui inclut aussi celle de Françoise Cadieux, une Franco-Ontarienne qui a suivi une formation en français avec un groupe communautaire afin de perfectionner ses compétences en lecture et en écriture : <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Newsroom/MultimediaCentre/AudioVideoArchive/Readingthefuture1.htm?Language=FR>.



Référence

Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA). Série vidéo *Lire l'avenir : Témoignages de réussite*. En ligne : <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/ReadingFuture/SuccessStories.htm?Language=FR> (page consultée le 19 novembre 2009).

INFORMATIQUE ET ALPHABÉTISME



« L'alphabétisme est la capacité d'identifier, de comprendre, d'interpréter, de créer, de communiquer et de calculer en utilisant des matériels imprimés et écrits associés à des contextes variables. Il suppose une continuité de l'apprentissage pour permettre aux individus d'atteindre leurs objectifs, de développer leurs connaissances et leur potentiel et de participer pleinement à la vie de leur communauté et de la société tout entière. » (UNESCO, 2004, p. 13).

Avec l'émergence de l'économie du savoir et la présence croissante de la technologie dans notre société, le concept d'alphabétisme doit nécessairement inclure la capacité de se servir de la technologie.

C'est pourquoi, aux États-Unis, le mois d'octobre a été désigné le Mois national de la maîtrise de l'information (*National Information Literacy Awareness Month*). Ce mois conjugue la notion d'alphabétisme à celle de l'utilisation efficace des technologies de communication.

La maîtrise de l'information se définit comme la capacité de savoir quand il y a un besoin d'information pour pouvoir reconnaître, trouver, évaluer et utiliser efficacement ces informations afin de résoudre le problème en question (National Forum on Information Literacy). Elle met l'accent sur la capacité d'aller chercher de l'information par toutes sortes de médias, de l'évaluer et de l'analyser. C'est voir sous un autre angle, plus complexe, plus large et plus collé à la réalité quotidienne des apprenants adultes, la compétence essentielle « informatique ».

Références

« Définitions ». *National Forum on Information Literacy*. En ligne : <http://www.infolit.org/> (page consultée le 10 novembre 2009).

« National Information Literacy Awareness Month » (7 octobre 2009). *Liberality* (blogue). En ligne : <http://liberality-liberal.blogspot.com/2009/10/national-information-literacy-awareness.html> (page consultée le 10 novembre 2009).

UNESCO (2004). *La pluralité de l'alphabétisation et ses implications en termes de politiques et programmes*, UNESCO, Secteur de l'éducation. Document d'orientation. En ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001362/136246f.pdf> (page consultée le 10 novembre 2009).

L'INVENTAIRE DES HABILETÉS PROPRES À L'ANDRAGOGIE (IHA)*

Les personnes apprenantes, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités ainsi que les communautés francophones ont de grandes attentes à l'égard des formatrices des centres de formation des adultes. Afin de préciser ces attentes, le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) a dressé une liste des habiletés que devraient posséder les professionnels de la formation des adultes. L'Inventaire des habiletés propres à l'andragogie (IHA) comprend 72 habiletés regroupées selon les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Ces habiletés sont organisées en six catégories : l'animation, le professionnalisme, la conception pédagogique, la communication, la gestion et les technologies de l'information. Nous vous présentons ici les trois dernières catégories. Les trois premières ont paru dans le dernier *Contact-Alpha* (volume 11, numéro 3, octobre 2009).

Cet inventaire pourrait aider les formatrices de notre réseau à réfléchir à leur pratique.

LE PROFESSIONNALISME	LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Savoirs : • les principes éthiques de la formation des adultes; • les limites de ses propres connaissances, habiletés et attitudes; • une philosophie éducative personnelle; • une logique de pratique réflexive; • les comportements qui mènent à des écarts professionnels, à la négligence ou à d'autres problèmes.	Savoirs : • les aspects légaux, sociétaux et éthiques de la technologie; • les aides techniques pour les apprenants ayant des besoins spéciaux; • une diversité d'équipement et de matériel audiovisuels; • des critères d'évaluation de la technologie; • les médias électroniques disponibles.
Savoir-faire : • pratiquer l'intégrité personnelle et l'honnêteté; • avoir un comportement professionnel et éthique; • communiquer une attitude de bienveillance dans l'environnement d'apprentissage; • donner l'exemple en ayant des comportements et des attitudes propres à l'éducation des adultes; • interagir de façon respectueuse avec divers groupes.	Savoir-faire : • connaître les compétences de base en informatique; • respecter les droits d'auteur; • utiliser les applications Internet; • concevoir des activités d'apprentissage qui intègrent la technologie; • respecter les politiques d'usage des salons de clavardage, des sites Internet, etc.
Savoir-être : • respecter les apprenants; • accepter la responsabilité de ses propres actions.	Savoir-être : • encourager et soutenir les apprenants peu enthousiastes relativement à la technologie; • voir la valeur de toutes sortes de matériel éducatif et de technologies éducatives.
LA GESTION	
Savoirs : • comment modifier les processus au sein des organisations; • les théories de leadership; • le fonctionnement des systèmes organisationnels; • les stratégies de gestion; • les méthodes pour recueillir des données pour l'établissement de rapports et l'amélioration des programmes.	Savoir-faire : • chercher de l'aide extérieure lorsque surgissent des situations qui dépassent son expertise; • accueillir les commentaires des apprenants afin de développer les programmes; • donner l'exemple d'habiletés d'autogestion efficaces; • reconnaître les situations qui exigent une consultation externe; • donner l'exemple d'habiletés de gestion de temps efficace.
Savoir-être : • Garder l'esprit ouvert au changement; • Priser la diversité et l'inclusivité au sein des organisations.	

* traduction libre

Référence

McCaughan, K. et S. Wilson (2009). « Appendix G », *Adult Educators' Programme Outcomes : Guidelines for Practice*, Conseil canadien sur l'apprentissage, pp. 72-75. En ligne : <http://www.ccl-cca.ca/pdfs/fundedresearch/McCaughan-FinalReport.pdf> (page consultée le 14 décembre 2009).

Bonne Année



Bonheur

Joie

Amour

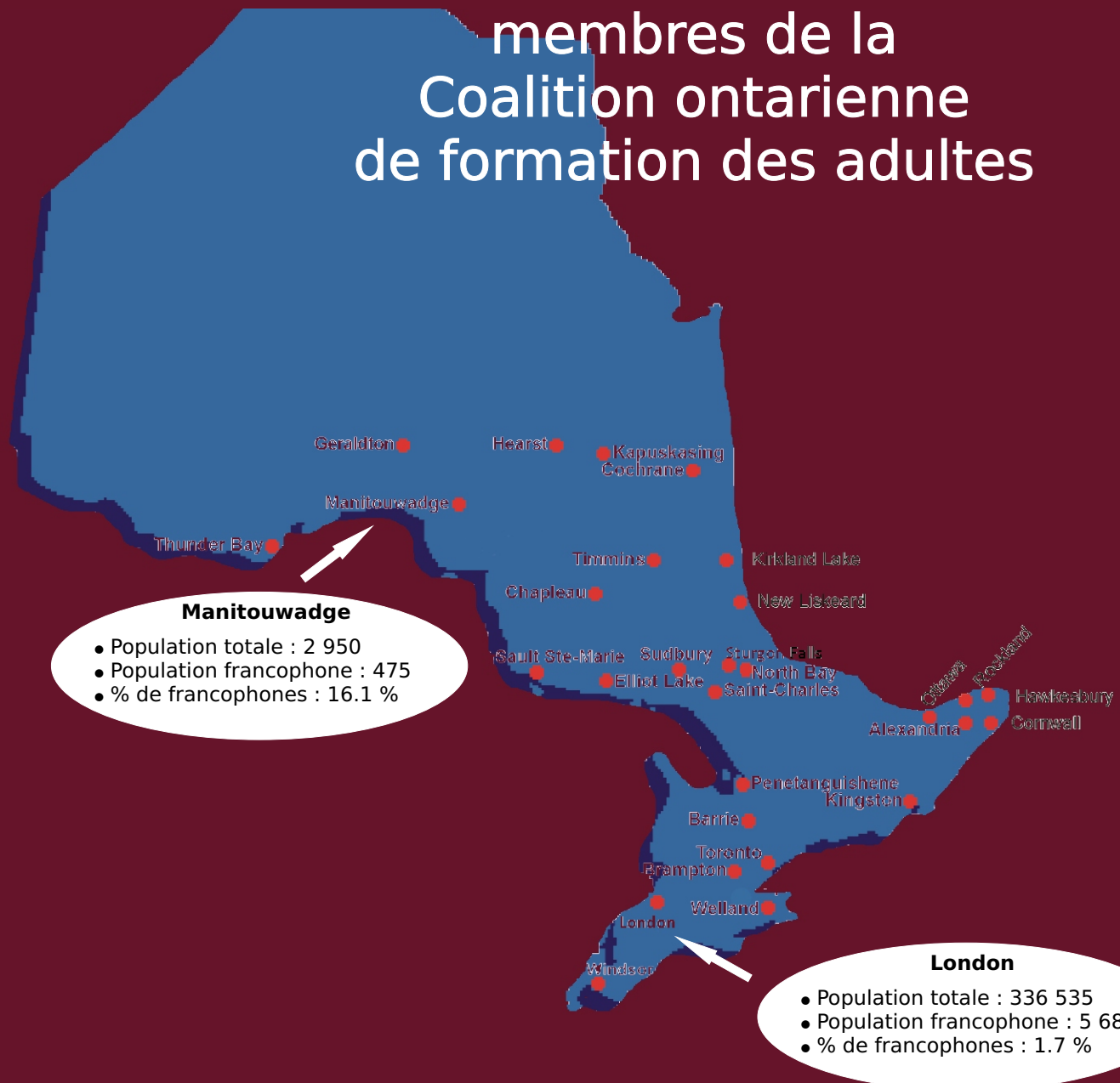
Santé

Prosperité

2010

Les membres du conseil
d'administration et le
personnel de la Coalition
ontarienne de formation des
adultes vous souhaitent
le bonheur, la santé, le succès
et l'accomplissement de tous
vos vœux!

Centres de formation des adultes membres de la Coalition ontarienne de formation des adultes



Centre de formation Manitowadge Learning Centre

Direction générale : Florence Allen
33 Shebandowan, C.P. 467
Manitowadge (Ontario) P0T 2C0
(807) 826-4362
Télécopieur : (807) 826-4917
fallen@bellnet.ca

Collège Boréal à London

Direction générale : Brigitte Gagné
355 rue wellington, 2e étage, suite 279
London (Ontario) N6A 3N7
(519) 451-5194 • 1 866 445-4003
Télécopieur : (519) 451-5303
brigitte.gagne@borealc.on.ca
www.borealc.on.ca